

Adoption des prévisions budgétaires 2022



Le 31 janvier 2022



Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Le 20 décembre 2021, le conseil adoptait son plan triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024. Aujourd'hui nous vous présentons notre budget de fonctionnement pour l'année 2022.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les membres du conseil pour leur contribution à la préparation de ce budget. Je tiens également à souligner l'excellent travail de la direction générale, de la trésorerie et de tous les directeurs de service pour les nombreuses heures consacrées à cet exercice des plus importants.

L'augmentation moyenne de l'Indice des prix à la consommation pour l'année 2021 a été établie à 3,5 %, pour la ville de Québec, par Statistique Canada.

Les derniers mois de l'année, l'Indice, avec des augmentations supérieures à 4 % (de 4,2 à 4,9) pour septembre, octobre, novembre et décembre, montre une tendance lourde au niveau de l'inflation. Notamment, le prix des carburants a connu, en 2021, une ascension fulgurante; ce qui affecte bien sûr le coût de nos opérations.

Compte tenu de ces circonstances, je suis heureux d'annoncer que la hausse du compte de taxes pour une résidence moyenne sera de 2,65 % ou 65,84 \$ pour une habitation située dans les zones non desservies par les réseaux d'aqueduc et d'égout. Pour une résidence située en bordure de ces réseaux, elle sera de 2,85 % ou 86,09 \$, et cela malgré la hausse de 5 % des services de la Sûreté du Québec, l'ajout de plusieurs mesures visant à protéger l'environnement et une inflation galopante.

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

L'année 2022 marque la première année d'application du rôle triennal d'évaluation. La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale a augmenté de près de 6 % (5,7 %). Comme il s'agit d'une variation moyenne, ce pourcentage varie selon les secteurs, l'âge des résidences et en fonction d'autres facteurs.

Les taux de taxes foncières ont donc été réduits pour neutraliser en partie cette croissance de l'évaluation.



BUDGET 2022 EN BREF

Le budget présenté ce soir prévoit que nous rembourserons, en 2022, 3 027 600 \$ sur notre dette. Les revenus que nous anticipons sont de 16 744 457 \$, soit une variation de 9,97 % par rapport à 2021 ou 1 518 587 \$.

Les dépenses ou charges sont estimées à 13 563 772 \$, une variation de 6,03 % par rapport à 2021 ou 771 765 \$.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

13,6 M\$

EN HAUSSE DE 6 %

L'excédent avant conciliation à des fins fiscales est donc de 3 180 685 \$. De ce montant sont soustraits, comme mentionné, 3 027 600 \$ pour le remboursement de la dette, 174 629 \$ pour renflouer notre fonds de roulement et 56 500 \$ pour des activités d'investissements à même les revenus courants.

Le manque à gagner est comblé par des appropriations totalisant 78 044 \$, soit 59 460 \$ de notre excédent affecté et 18 584 \$ de nos réserves financières et fonds réservés.

Vue d'ensemble

	2022	2021
Revenus	16 744 457 \$	15 225 870 \$
Charges ou dépenses	(13 563 772) \$	(12 792 007) \$
Excédent	3 180 685 \$	2 433 863 \$
Remboursement dette en capital	(3 027 600) \$	(2 844 965) \$
Remboursement du fonds de roulement	(174 629) \$	(184 776) \$
Appropriations	78 044 \$	617 878 \$
Activités d'investissements	(56 500) \$	(22 000) \$
Excédent ou déficit	0 \$	0 \$

TAUX VARIÉS DE TAXATION

Le conseil a, depuis plusieurs années, adopté le régime de taxation à taux variés. Le tableau suivant présente un comparatif des différents taux par catégorie. Les taux variés permettent d'éviter des transferts fiscaux puisque chaque catégorie d'immeubles n'a pas fluctué de la même façon dans le nouveau rôle d'évaluation.

Les deux prochains tableaux indiquent la variation des taux de taxes foncières et des tarifs entre 2021 et 2022.

Taux des taxes foncières

Catégories	Taux 2022	Taux 2021	Variation %
Résiduel (résidentiel, etc.)	0,808 \$	0,83 \$	- 2,65 %
Non résidentiel	2,35 \$	2,4813 \$	- 5,29 %
Industriel	2,00 \$	2,2840 \$	- 12,43 %
6 logements et plus	0,975 \$	1,0383 \$	- 6,10 %
Terrains vagues desservis	1,616 \$	1,66 \$	- 2,65 %
Agricole	0,808 \$	0,83 \$	- 2,65 %
Forestier	0,808 \$	---	---

Tarifs

Les tarifs pour les matières résiduelles ont été établis en fonction du budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et de notre quote-part. Le total taxable est en fonction du tonnage estimé par la Régie dans le cas des commerces. La fluctuation du compte de taxes des commerces est donc influencée par le volume de déchets de chaque commerce. Le même principe s'applique au tarif d'aqueduc puisque, dans ce cas, nous tenons compte de la consommation d'eau de chacun, mesurée au compteur. En fonction de ces volumes, les tarifs pourront varier en plus ou en moins par rapport à 2021.

Quant aux tarifs résidentiels, les tarifs suivants ont été établis pour atteindre les revenus budgétés :

Catégories	Taux 2022	Taux 2021	Augmentation %
Aqueduc par logement	210 \$	198 \$	6,06 %
Égout par logement	150 \$	138 \$	8,70 %
Matières résiduelles par logement	153 \$	150 \$	2,00 %
Vidange fosse septique par logement	62 \$	65 \$	- 4,62 %

Taxes spéciales de bassin

Les taxes spéciales de bassin seront légèrement à la baisse, soit d'environ 6,00 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne.

LA FACTURE DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

Les deux tableaux suivants illustrent des exemples de compte de taxes pour une résidence moyenne; l'une à l'extérieur du secteur desservi par les services d'aqueduc et d'égout et l'autre en bordure de ces deux réseaux.

Secteur non aménagé	2022	2021	Variation \$%
Taxe foncière générale	2 339,56 \$ (289 550 \$ x 0,808 \$%)	2 273,72 \$ (273 942 \$ x 0,83 \$%)	
Matières résiduelles / logement	153 \$	150 \$	
Vidange fosse septique / logement	62 \$	65 \$	
TOTAL	2 554,56 \$	2 488,72 \$	65,84 \$ ou 2,65 %

Secteur aménagé	2022	2021	Variation \$%
Taxe foncière générale	2 339,56 \$ (289 550 \$ x 0,808 \$%)	2 273,72 \$ (273 942 \$ x 0,83 \$%)	
Matières résiduelles	153 \$	150 \$	
Aqueduc / logement	210 \$	198 \$	
Égout / logement	149 \$	138 \$	
Sous-total	2 851,56 \$	2 759,72 \$	
Taxes spéciales de bassin	254,22 \$ (289 550 \$ x 0,0878 \$%)	259,97 \$ (273 942 \$ x 0,0949 \$%)	
TOTAL	3 105,78 \$	3 019,69 \$	86,09 \$ ou 2,85 %



Crédit photo : Max Michaud-Shields – École des Explorateurs

DÉTAILS DU BUDGET

Revenus

Comme mentionné précédemment, les revenus prévus pour 2022 sont en hausse de 9,97 %, comme suit :

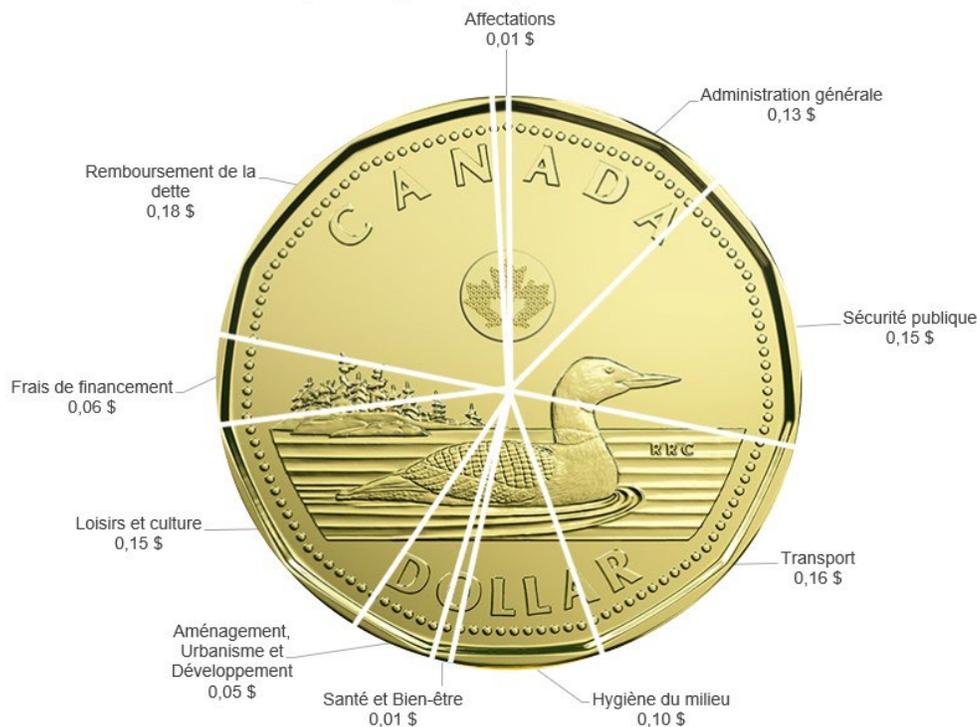
Description	Budget 2022	Budget 2021	Variation \$	Variation %
REVENUS				
Revenus de taxes	12 744 852 \$	11 949 177 \$	795 675 \$	6,66 %
Paiements tenant lieu de taxes	321 635 \$	284 307 \$	37 328 \$	13,13 %
Services rendus aux organismes	1 335 763 \$	1 204 850 \$	130 913 \$	10,87 %
Autres services rendus	59 672 \$	63 378 \$	-3 706 \$	- 5,85 %
Loisirs et culture	336 288 \$	243 488 \$	92 800 \$	38,11 %
Imposition de droits	942 150 \$	786 000 \$	156 150 \$	19,87 %
Amendes et pénalités	100 000 \$	125 000 \$	-25 000 \$	- 20,00 %
Intérêts	86 900 \$	61 000 \$	25 900 \$	42,46 %
Autres revenus	462 791 \$	101 151 \$	361 640 \$	357,52 %
Transferts	354 406 \$	407 519 \$	-53 113 \$	- 13,03 %
TOTAL DES REVENUS	16 744 457 \$	15 225 870 \$	1 518 587 \$	9,97 %

Dépenses ou charges

Les charges prévues pour 2022 sont en hausse de 6,03 %, comme suit :

Description	Budget 2022	Budget 2021	Variation \$	Variation %
CHARGES				
Administration générale	2 165 078 \$	2 068 256 \$	96 822 \$	4,68 %
Sécurité publique	2 540 080 \$	2 378 971 \$	161 109 \$	6,77 %
Transport	2 667 463 \$	2 514 804 \$	152 659 \$	6,07 %
Hygiène du milieu	1 708 368 \$	1 588 487 \$	119 881 \$	7,55 %
Santé et Bien-être	226 649 \$	222 427 \$	4 222 \$	1,90 %
Aménagement, Urbanisme et Développement	789 687 \$	766 820 \$	22 867 \$	2,98 %
Loisirs et culture	2 540 512 \$	2 303 643 \$	236 869 \$	10,28 %
Frais de financement	925 935 \$	948 599 \$	-22 664 \$	- 2,39 %
TOTAL DES DÉPENSES	13 563 772 \$	12 792 007 \$	771 765 \$	6,03 %

Dépenses pour chaque dollar de taxes



MASSE SALARIALE

La masse salariale, en incluant les avantages sociaux, passe de 6 484 437 \$ à 6 831 301 \$, une augmentation de 346 864 \$ ou 5,35 %.

La hausse s'explique notamment par :

- L'embauche de personnel;
- Les nouveaux contrats de travail;
- Les échelons et l'indexation des salaires.

	2022	2021	Variation \$	Variation %
Administration	1 172 684 \$	1 082 006 \$	90 678 \$	8,38 %
Sécurité publique	953 848 \$	953 313 \$	535 \$	---
Transport	1 261 082 \$	1 219 632 \$	41 450 \$	3,40 %
Hygiène du milieu	317 287 \$	304 694 \$	12 593 \$	4,13 %
Aménagement et urbanisme	415 729 \$	388 422 \$	27 307 \$	7,03 %
Loisirs et culture	1 358 081 \$	1 270 618 \$	87 463 \$	6,88 %
Avantages sociaux	1 352 590 \$	1 265 752 \$	86 838 \$	6,86 %
TOTAL	6 831 301 \$	6 484 437 \$	346 864 \$	5,35 %

INTÉRÊTS SUR LA DETTE

Bonne nouvelle, au niveau du service de la dette, pour une deuxième année consécutive, les coûts d'intérêt et des frais diminuent de 2,39 %, soit 22 664 \$ en moins.

Description	2022	2021	Variation \$
Intérêts	750 522 \$	752 622 \$	
Frais de refinancement	111 413 \$	110 977 \$	
Autres intérêts et frais	64 000 \$	85 000 \$	
TOTAL	925 935 \$	948 599 \$	(22 664) \$

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le présent budget contient plusieurs dépenses en vue d'améliorer la qualité de notre environnement. En voici quelques-unes :

- Patrouille nautique du lac Saint-Joseph, remboursable au deux tiers (2/3) en vertu d'une entente intermunicipale avec Fossambault-sur-le-Lac et Lac-Saint-Joseph 56 000 \$
- Incitatifs financiers pour l'économie d'eau potable..... 5 000 \$
- Inspection pour l'élimination des eaux de surface dans le réseau d'égout..... 20 000 \$
- Plan d'action pour la santé du lac Saint-Joseph 19 184 \$
- Éradication des plantes envahissantes en bordure de la rivière Jacques-Cartier..... 10 000 \$

TOTAL..... 110 184 \$



Crédit photo : Pierre-Luc Bergeron – Rivière Jacques-Cartier

CONCLUSION

En somme, notre ville doit faire face à une hausse de l'inflation qui inquiète de plus en plus au Canada. Malgré tout, la hausse moyenne des comptes de taxes pour une résidence sera inférieure à l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation en 2021.

Suivant la hausse du prix des carburants (40 %), la hausse des coûts de la Sûreté du Québec (5 %), le remboursement de la dette pour 3 027 600 \$ en capital, les nouvelles dépenses en environnement (110 184 \$), l'indexation de la rémunération des employés, l'opération de nouveaux équipements pour le traitement des eaux usées, bref comment aurions-nous pu absorber tout cela sans l'essor économique remarquable que connaît notre ville. Les revenus de droit de mutation et les revenus de taxes, associés aux nouvelles constructions résidentielles, commerciales, industrielles, agricoles et institutionnelles, nous permettent d'absorber en grande partie l'inflation et tous les éléments mentionnés ci-avant, sans aucune diminution des services à la population. Rappelons-nous que le compte de taxes de 2021 avait été gelé au niveau de 2020. Sur deux ans, c'est donc une augmentation d'environ 1,4 % par année.

Les prochaines années s'annoncent encore plus intéressantes avec, notamment, l'avènement d'une école secondaire de grande envergure et d'une résidence très attendue pour personnes âgées.

Sur le plan financier et fiscal, notre ville a dépassé un cap important en 2021, soit une richesse foncière uniformisée dépassant un milliard de dollars. Selon le dernier profil financier dressé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'Indice d'effort fiscal à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est inférieur à la moyenne (99 %). Le taux global de taxation ici est de 1,0471 \$, comparativement à 1,1355 \$ dans notre région administrative.

Les commerces et services de proximité sont en hausse constante. Notre ville montre un indice de vitalité économique parmi les meilleurs au Québec.



Crédit photo : MRC de La Jacques-Cartier – Marché public Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Plus que jamais, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est une ville où il fait bon vivre, à proximité de la Capitale-Nationale; une ville près du plein emploi; une ville aussi où les services médicaux seront bonifiés, avec l'arrivée de deux nouveaux médecins et d'une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (super infirmière); une ville où la qualité de l'environnement est une priorité.

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se distingue aussi par la compétence de son personnel et sa volonté de bien faire pour offrir une qualité de vie toujours croissante aux citoyens et aux citoyennes.

J'espère que ces informations sur le budget 2022 et ces orientations seront à votre satisfaction. N'hésitez pas à nous transmettre vos questions. Il nous fera plaisir d'y répondre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une année 2022 en santé et la joie de nous retrouver tous ensemble dans nos espaces publics très bientôt.



Pierre Dolbec
Maire